

15 JUN 2023



Edito :

Bientôt l'été !

Chacun d'entre nous consulte son agenda toujours plus chargé et commence à décompter le temps restant avant les vacances Après six mois d'intense travail et d'engagement à vos côtés, notre conseil d'administration va prendre un peu de repos sur juillet et août. Durant les deux mois, il n'y aura pas de permanences mais la possibilité de nous contacter par mail en cas d'urgence. Les groupes de parole et autres activités s'arrêtent également avant de redémarrer pleins d'énergie en septembre.

Notre pique-nique traditionnel nous permettant de nous retrouver et d'avoir le temps d'échanger autour d'un casse-croûte sorti du panier aura lieu le 25 juin à partir de 12h.

Grâce à de nouvelles personnes, nous espérons répondre au mieux à vos attentes sachant que le temps « institutionnel » n'est pas le temps associatif et que pour arriver à des résultats, il faut énormément de temps et d'implication. Nous avons le courage et la détermination et nous aurons l'énergie pour convaincre. Merci à tous et bel été.

Votre présidente



Bienvenue à . . .

Amel HATTOU, maman adhérente qui va rejoindre notre
commission Scolarisation

Karine VINHAS, maman adhérente et déjà active au sein
des cafés des proches et présente lors de nos forums
sur Tain/Tournon-sur-Rhône

Françoise CONVERT, bénévole qui co-anime les cafés-
rencontre adultes

De nouvelles forces pour poursuivre notre mission !

WELCOME

On y était . . .

À l'Agora-conférence au Cheylard sur le thème " L'autisme vécu de l'intérieur, changer de regard pour mieux comprendre et accompagner "

Le 22 mai 2023

... qui a réuni 82 personnes.

Anne Cremer, partenaire professionnelle de PaDA, et elle-même autiste, en était la conférencière .

Elle nous a proposé de plonger pour comprendre les causes des différences/des difficultés, parfois incomprises, parfois invisibles, et de leurs impacts sur le comportement des personnes autistes. Pour accompagner correctement une personne autiste , il faut connaître son "mode d'emploi " car une fois qu'on comprend celui-ci, cela devient cohérent et logique. Parler de trouble neuro-développemental signifie que le cerveau est câblé différemment . Cela peut perturber le développement cognitif, moteur et affectif de la personne . Cela entraîne un retentissement important sur le fonctionnement adaptatif, social et familial .

Écouter la parole des personnes autistes est essentiel pour apporter une autre lumière, un autre prisme d'analyse sur les différences au quotidien.

Les difficultés liées à l'autisme peuvent varier suivant chaque personne autiste. Elles ont toutes des difficultés communes en lien avec les critères diagnostiques mais leur intensité varie suivant chaque profil. De plus l'intensité de ces difficultés évolue avec la trajectoire de développement mais elle varie aussi suivant les stratégies, les outils, les adaptations mises en place au quotidien. L'intensité des difficultés peut aussi changer à chaque instant suivant l'état intérieur de la personne autiste c'est à dire suivant son niveau de surcharges : surcharges cognitives (en lien avec le traitement de l'information), sensorielles, émotionnelles et sociales.

Elle peut savoir faire quelque chose aujourd'hui mais pas demain. Elle peut être capable, avoir acquis la compétence, mais ne pas pouvoir l'utiliser maintenant, dans cet environnement, dans cet état d'énergie et de surcharges. L'autisme c'est comme une table de mixage (voir photo) où le curseur du niveau de difficultés de chacun varie sur des problématiques comme les interactions sociales, les émotions, la sensorialité, le traitement des informations, les intérêts spécifiques, les stéréotypies, les fonctions exécutives, la fatigabilité, l'anxiété et autres ...

L'autisme c'est aussi comme un cocktail car il est souvent associé à diverses comorbidités (par exemples: TDAH, trouble du sommeil, épilepsie, TDI, troubles alimentaires et la liste est encore longue), d'où l'importance d'un diagnostic complet et étayé pour comprendre et accompagner .

Anne nous présente l'image d'un seau pour expliquer les crises autistiques : Ce qui remplit le seau ce sont : les surcharges sensorielles, émotionnelles, sociales, cognitives (traitement des infos) .

Ces crises autistiques se manifestent , soit par un shutdown (repli sur soi) , soit un meltdown (vers l'extérieur, explosif) qui peut aller jusqu'à se faire mal . En face, il faut accepter son impuissance et surveiller les comportements de mise en danger.



On ne peut pas contrôler une crise autistique une fois qu'elle est là mais on peut agir en prévention en vidant le seau et en essayant qu'il ne se remplisse pas trop vite pour éviter qu'il ne déborde. Avant une crise, on peut observer des signes avant coureurs qui annoncent que le seau n' est pas loin de déborder (Par exemples : changements d'humeur, stéréotypies, sensorialité exacerbée, irritabilité, bug des fonctions exécutives etc) ... La personne elle-même n'en a parfois pas conscience .

Puis elle a développé les 4 grandes surcharges :

- Le traitement des informations extérieures et intérieures à soi qui coûtent beaucoup en énergie. Ce sont des efforts invisibles qui épuisent car la personne autiste traite toutes ces informations une par une comme une boîte manuelle de voiture alors que les non autistes vont les traiter avec une boîte automatique. Si une information à traiter ne semble pas cohérente, n'est pas comprise, n'est pas comme d'habitude, cela peut faire tout bugger et créer une surcharge et une montée d'angoisse. C'est aussi ce traitement particulier des informations qui crée de la rigidité car toute modification est ressentie comme une menace: comme le ferait un antivirus quand on veut faire une mise à jour sur un ordinateur.

- Les hyper ou hypo sensibilités : Les sens sont aussi des informations à traiter une par une et être envahissants . On peut chercher à éviter les stimulations sensorielles ou chercher à les sur-stimuler , d'où l'importance de connaître précisément son profil sensoriel .

Et on oublie pas que l'on a 8 sens: vue, ouïe, goût, odorat, toucher, proprioception, sens vestibulaire et interoception.

- Les émotions : Avant de parler de régulation et de communication des émotions, il y a une étape très importante et souvent incomprise qui est de les sentir, ressentir, traiter cette information en les liant à quelque chose . De plus, elles peuvent s'exprimer différemment de la norme . Certaines personnes autistes ont aussi une alexythimie , c'est-à-dire qu'elles ne trouvent pas les mots pour exprimer ce qu'elles ressentent .

- Les interactions sociales qui impliquent d'abord des compétences de langage puis de communication. Il nous faut bien différencier le langage de la communication. Certaines personnes autistes peuvent être non oralisantes: elles ne communiquent pas à l'oral mais ont bien acquis un langage et une forme de communication, d'autres peuvent avoir un langage oral très voire trop évolué (on peut alors les trouver pédants) mais n'ont pas acquis de compétence de communication . D'autres difficultés impactent les interactions sociales: l'implicite, le ton, le besoin de temps, le manque de codes pour les habiletés sociales, ne pas détecter les intentions des autres, la communication non verbale, "les small talk", la fatigabilité etc. Les interactions sociales c'est aussi beaucoup d'informations à traiter (en boîte manuelle).

Pour conclure Anne évoque l'image d'un pont qui relierait la planète des neurotypiques et celle des autistes . Chacun devant faire une partie du chemin . Elle s'identifie comme une personne qui apporte une pierre à la construction de ce pont et elle termine par cette proposition " Pourquoi les non-autistes ne prendraient pas des cours d'habiletés sociales pour vivre avec les autistes ? " .

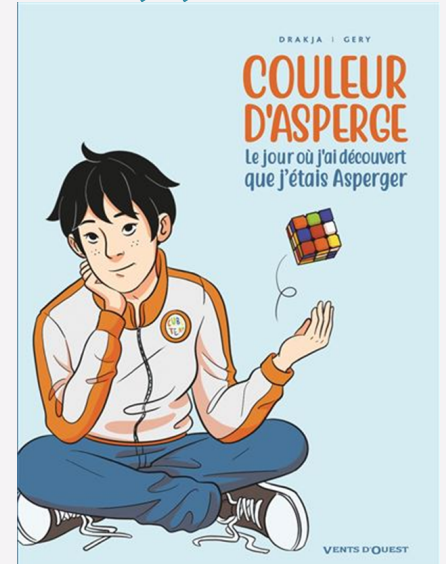
Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

Ce livre s'intitule :

« Couleur d'Asperge, le jour où j'ai découvert que j'étais Asperger. »
Une bande dessinée romancée inspirée fortement par la vie du scénariste DRAKJA et dessinée par GERY de chez Vents d'Ouest.



Qui un jour parmi nous autistes n'avons-nous pas pensé au moins une fois dans sa vie : « Je n'ai jamais rien compris...
Un truc m'a toujours empêchée d'être comme les autres...Mais quoi ?
Pourquoi je suis comme ça ? Peut-être que je viens d'une autre planète ?
Rentrer dans le moule... Mais je ne suis pas un gâteau moi ! » C'est ainsi que débute " Couleur d'Asperge, le jour où j'ai découvert que j'étais Asperger."

L'histoire nous raconte la vie d'une jeune fille, de père Français et de mère Chinoise. Elle se prénomme Lusun (ce qui veut dire asperge en chinois) son père la surnomme asperge depuis qu'elle est toute petite, parce qu'il adore les asperges. Rien à voir pour le moment avec le mot Asperger car il lui aura fallu attendre une vingtaine d'années avant d'avoir enfin le diagnostic. Enfin elle sait, enfin elle comprend. Vingt ans pourquoi :

*cette hypersensibilité sensorielle trop développée, *qu'elle ne s'identifie ni à un garçon ni à une fille (la non binarité), *qu'elle n'a qu'un ami Gérôme, sans doute parce qu'elle est toujours fatiguée, *qu'elle a l'impression de ne jamais être à sa place, *trop différente des autres et qu'elle essaie d'être comme eux. *qu'elle a l'impression d'être bête et de ne rien réussir...

Lorsqu'elle rencontre l'infirmière psychologue et après avoir discuté ensemble, la professionnelle lui dit « Bon, je pense que tu es asperger et que ce serait bien qu'on te fasse le diagnostic pour pouvoir avancer et te diriger vers des spécialistes qui connaissent bien ce syndrome ». Cette bande dessinée nous explique ce que ressent cette jeune fille, pourquoi elle ne veut pas qu'on la touche, pourquoi elle ne supporte pas le bruit, le parfum, qu'elle fait de drôles de trucs avec ses bras et bien d'autres symptômes que vous découvrirez dans ce livre : « Couleur d'Asperge. Le jour où j'ai découvert que j'étais Asperger » Ce n'est pas tout, à la fin de ce livre le scénariste DRAKJA, lui-même Asperger, hors bande dessinée nous donne des informations complémentaires telles que : Qu'est-ce que le syndrome d'Asperger ? Pourquoi se faire diagnostiquer ? Qui pose le diagnostic ?

Il exprime également son point de vue strictement personnel : *La différence fille/garçon *La non-binarité/transidentité. Il nous donne de nombreuses techniques qui permettent de rendre la vie plus agréable quand on est « Aspi » Il nous précise qu'elles sont propres à chacun et peuvent prendre du temps à se mettre en place.

Pour terminer cette fiche « je l'ai lu pour vous » du mois de juin, cette phrase de DRAKJA :

« Il ne faut jamais perdre espoir et persévérer . À chaque problème, sa solution ».

Il est temps pour certains, comme moi, de prendre des congés estivaux et si vous le voulez bien, on se retrouve en septembre, pour encore de nombreuses rubriques « je l'ai lu pour vous » avec de nouvelles lectures de livres.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y sera . . .

Aux évènements suivants :

1) au colloque **Tour de France Handicaps Invisibles**,
lors d'une table ronde autour de l'emploi des personnes avec TSA à destination
des employeurs des services publiques le 22 juin .

2) AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS :

- à Valence le 2 septembre ,
 - à Tain Tournon le 2 septembre,
 - à Privas le 9 septembre,
- et on espère vous y rencontrer 😊

**3) A la conférence sur la scolarisation des personnes
avec autisme.**

le samedi 23 septembre, à l'IUT de Valence

Le gouvernement annonce la création de 1000 solutions dédiées aux enfants handicapés

Publié le 25/05/23 – 17h52

1 000 solutions nouvelles pour les enfants dans le Nord-Est et en Île-de-France. Le 24 mai, Geneviève Darrieussecq a précisé les annonces de la conférence nationale du handicap concernant la prévention des départs non souhaités en Belgique.

Les annonces de la conférence nationale du handicap se précisent quelque peu. Le 24 mai en déplacement dans le Nord, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, a annoncé la création de 1 000 solutions supplémentaires à destination des enfants en situation de handicap. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan de rattrapage de 50 000 solutions supplémentaires dévoilé fin avril (lire notre [article](#)) et plus précisément dans le plan de prévention des départs non souhaités en Belgique. Ainsi, ces nouvelles solutions seront implantées dans le Nord-Est du pays et en Île-de-France, précise le ministère par communiqué.

Le 24 mai se tenait la septième commission mixte paritaire franco-wallonne, en présence de Geneviève Darrieussecq et Christie Morreale, vice-présidente du Gouvernement wallon, ministre de l'Emploi, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances. Aujourd'hui, quelque 8 200 personnes en situation de handicap venant de France, dont plus de 7 000 adultes, sont accompagnées dans près de 230 établissements belges.

La création de ces 1 000 solutions s'inscrira par ailleurs dans une dynamique de transformation de l'offre, favorisant le domicile, ainsi que dans une démarche d'"accompagnement des personnes et des familles dont les situations sont les plus complexes", poursuit le ministère. "J'ai été interpellée sur le fait que nous n'arrivons pas forcément à construire les solutions même avec les moyens dédiés, a déclaré ce 25 mai Geneviève Darrieussecq lors du congrès de l'Unapei, organisé à Nantes (Loire-Atlantique). Je ne dis pas que les associations gestionnaires ne prennent pas leurs responsabilités, notre challenge est le manque de ressources humaines." Sans personnel, la création de ces solutions nouvelles ne sera pas possible, a souligné la ministre, ajoutant qu'une architecture doit être construite en Hauts-de-France, Grand-Est et Île-de-France "à partir de données consolidées que nous partagerons".

Cécile Rabeux

Alors qu'une décision du Conseil d'État a reclassé un habitat inclusif en établissement recevant du public de type 3, Hospimedia revient sur ce qui définit ces structures d'hébergement de personnes âgées ou en situation de handicap.

Publié le 24/05/23 – 14h34



Alors que l'aide à la vie partagée (AVP), imaginée par le rapport de Jacques Wolfrom et Denis Piveteau Demain je pourrai choisir de vivre avec vous, est en cours de déploiement (lire notre [article](#)), l'avenir de l'habitat inclusif semble incertain. En cause, un [avis](#) du conseil d'État en date du 20 février 2023. Celle-ci reclasse en établissement recevant du public (ERP) de type 3 un habitat disséminé accueillant quatorze personnes en situation de handicap. Ce reclassement impacte la réglementation incendie applicable et a donc pour conséquences de renforcer les obligations des gestionnaires sur le volet prévention. Si le Gouvernement annonce être en cours de réflexion pour faire évoluer le droit en la matière (lire notre [article](#)), pour l'heure, ce sont donc bien les modalités prévues par l'[arrêté](#) du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public qui régissent les habitats assimilés à des ERP de type 3.

Structures d'hébergement de personnes âgées ou handicapées

Ces derniers s'entendent comme les structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées. Cette catégorie concerne les établissements hébergeant des personnes présentant un Gir moyen pondéré (GMP) supérieur à 300 ou dont plus de 10% des résidents relèvent des Gir 1 et 2. Elle regroupe également les internats des instituts médico-éducatifs (IME) ou les établissements assurant l'hébergement des adultes handicapés. Les établissements sont séparés en différentes catégories en fonction de leurs effectifs. La première concerne toutes les structures qui accompagnent plus de sept résidents et moins de vingt-cinq personnes âgées ou vingt personnes handicapées. Il est à noter que si le nombre de personnes hébergées dépasse ces chiffres plafonds, les établissements entrent dans une nouvelle catégorie. L'effectif d'un ERP de type 3 est calculé en fonction du nombre maximal de résidents mais également du personnel en travail effectif et du nombre de visiteurs. Ce dernier est estimé à environ un visiteur pour trois résidents. Par ailleurs, certains locaux peuvent être classifiés comme étant à risque modéré d'incendie, s'ils sont désignés comme lieux de stockage d'oxygène (si la quantité stockée est supérieure à dix litres) ou de produits inflammables.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

Habitat disséminé

La nature disséminée d'un habitat inclusif n'est pas propre à lui retirer la qualité d'établissement recevant du public de type 3. En effet, l'arrêté du 25 juin 1980 prévoit que "les bâtiments d'une même exploitation et les exploitations groupées dans un même bâtiment ou dans des bâtiments voisins, qui ne répondent pas aux conditions d'isolement du présent règlement, sont considérés comme un seul établissement recevant du public". Ainsi, si plusieurs appartements autonomes sont gérés dans un même habitat, même sur plusieurs immeubles, la réglementation en vigueur maintient sa classification en ERP de type 3. Par ailleurs, le fait que les baux soient portés par les personnes accompagnées elles-mêmes ne dédouane pas le gestionnaire de son obligation de respect des normes anti-incendie. Comme le rappelle le cabinet Accens avocats dans un [article](#) de son blog, "*l'application de la réglementation ERP ne dépend pas de l'existence formelle d'un établissement et service social et médico-social d'hébergement*". Ainsi, estiment les juristes, "*le fait que l'occupant soit locataire en son nom propre ne suffit pas à écarter l'obligation, pour le propriétaire, de respecter la réglementation de sécurité*".

Pour aller plus loin :

- Conseil d'État, [décision](#) du 20 février 2023 ;
- [arrêté](#) portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), 25 juin 1980 ;
- sitesécurité.com, [article](#) ERP type 3, structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées ;
- Accens avocats, [article](#) Sécurité : l'habitat regroupé de personnes handicapées locataires peut relever de la réglementation ERP, 8 mars 2023.

Liens et documents associés

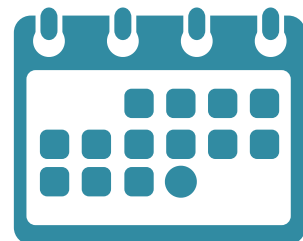
- [L'étude \[PDF\]](#)

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.



09 sept 2023

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)

Les autistes de la Table ronde de 14h – 16h.

un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h et 14h-16h

Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

Café-rencontres adultes de 15h – 17h.

un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café des proches de 14h-17h (places disponibles)

Pas d'inscription nécessaire

Les dates des cafés de l'année à venir : 09/09, 14/10, 25/11, 15/12, 13/01, 10/02, 09/03, 08/04,
04/05, 25/05, et 22/06

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS

11 et 12 juillet 2023

Formation : Compréhension de l'autisme

Formatrice : Mme Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif. Public : parents, professionnels du médico-social, de l'éducation, des loisirs ou de la culture.

21 et 22 septembre 2023

Formation : la communication avec ou peu de langage oral

Formatrices : Mme Constance Pinet, orthophoniste et formatrice. Public : parents d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de professionnels du médico-social avec des notions sur l'autisme

21 et 22 octobre :

Autisme et médiations musicales animée par M Pascal Viossat musicothérapeute et formateur. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation, des loisirs et de la culture. A partir d'une découverte de la musicothérapie, ce stage permet d'étudier, d'expérimenter un ensemble d'outils et de méthodes adaptés à la mise en place et à l'animation d'ateliers à médiation musicale dans le domaine des troubles du spectre autistique.

6 Octobre 2023

Communication avec ou peu de langage oral

Animée par Mme Constance Pinet, orthophoniste et formatrice. Public : parents d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de professionnels du médico-social avec des notions sur l'autisme. Communication et autisme, outils d'aide à la communication.

23 et 24 novembre :

Apprentissages des habiletés sociales pour des enfants avec TSA sans déficience intellectuelle.

Formatrice : Mme Magalie Sorrel. Cette formation a pour objectifs de savoir identifier les habiletés sociales chez l'enfant et repérer les difficultés, savoir développer une méthodologie pour animer un groupe d'habiletés sociales et de connaître les principes généraux de l'apprentissage des habiletés sociales sur les modèles du GACS ou du GECOS. Public : professionnels de la santé ou du médico-social ayant suivi une formation sur les généralités de l'autisme.

18 novembre et 9 décembre

Éducation structurée et scolarisation enfants avec TSA : formatrices Mmes Gwendoline Girodin, psychologue du développement et Emma Michard-Falchero, orthopédagogue. Cette formation sur deux jours comprend une partie théorique et des mises en situation permettant de découvrir des méthodologies et outils adaptés aux TSA. Cette session a pour objectifs de comprendre les besoins d'aménagements, de développer les préalables aux apprentissages scolaires et de mettre en place des temps d'apprentissages adaptés à l'autisme. Public : parents et professionnels : enseignants, AESH, professionnels du médico-social.

Renseignements sur notre site sous la
rubrique catalogue de formation 2023 et
auprès de

centredeformationpada@gmail.com



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

